



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SOUS-PRÉFECTURE DU BLANC**  
Dossier suivi par : Marie-Hélène Maréchal  
Bureau de l'Environnement et des Collectivités Locales  
Marie-helene.marechal@indre.gouv.fr

**Réunion du comité de suivi des Carrières exploitées par LHOIST France  
OUEST, sur les communes de SAINT GAULTIER et de CHASSENEUIL**

**Réunion du 8 novembre 2022**

Le 8 novembre 2022, le comité de suivi des carrières exploitées par la société LHOIST FRANCE OUEST sur les communes de SAINT-GAULTIER et de CHASSENEUIL, s'est réuni à la sous-préfecture du Blanc.

Assistaient à la réunion présidée par Mme Emmanuelle DRIEU-LEMOINE, sous-préfète du BLANC:

- M. Dominique SANDRI - MOUZE, Direction technique, société LHOIST France
- M. Sébastien BAULIMON, Directeur d'usine
- Mme Ninon RIVET, responsable production et QSE, LHOIST France
- M. Thierry DUBOIS, unité départementale DREAL – UD 36
- M. Olivier PROT, DDT 36, SPREN
- M. Cyril HERISSE, Office français de la Biodiversité
- Mme Nadia BOUMELASSA, bureau environnement - Prefecture de l'Indre
- Mme Claire BLANC, 1ere adjointe de CHASSENEUIL
- M. BERGER, 1er adjointe de THENAY
- M. Joël DARNAULT, Maire de RIVARENNES
- M. Jean Marie LEMEUR, riverain
- Mme Marie-Hélène MARECHAL, sous-préfecture du BLANC, Bureau de l'Environnement

Absents excusés :

- M. SCHMITT, adjoint de la commune de Saint gaultier
- M. Guillaume CHAUSSEMY, maire du Pont Chretien- Chabenet

Mme la sous-préfète remercie l'ensemble des personnes d'être présentes et initie un tour de table.

Elle cède la parole à M. Baulimon et Mme Rivet qui présentent le bilan d'activité 2021 et le résultat des mesures environnementales.

La présentation faite en séance est annexée au présent compte rendu.

## 1. Bilan d'activité 2021

M. Baulimon rappelle que le groupe Lhoist est le leader mondial de production de la chaux. Le groupe est présent dans plus de 80 pays. C'est un groupe détenu par une même famille. Le site de Saint Gaultier compte 23 ETP, utilise 2 fours et produit 600 tonnes par jours de matériaux . Il se partage sur 2 carrières :

- les Gaillards , autorisation d'exploiter date de 2005
- Chasseneuil dont l'autorisation est valide depuis 2019.

Depuis quelques années, l'accent est mis sur la sécurité au travail.

Il indique à mme la sous-préfete que l'usine de Saint-Gaultier est une usine de moyenne importance.

L'année 2021 a connu une baisse de production avec moins de demandes pour les marchés de travaux publics.

Le volume produit s'écoule pour un quart sur l'environnement, un quart pour l'acier et un quart pour le génie civil. Le marché agricole reste important.

Le site a produit :

- 344090 tonnes de matériaux qui proviennent de l'abattage
- 94 998 tonnes de stériles de découverte, et 147 489 tonnes de remblais utilisés pour le réaménagement de la première fosse et la remise en conformité.

Le décapage a continué vers le nord sur une surface de 13 000m<sup>2</sup>.

- 49 490 tonnes de stocks de pierre à four réalisées en 2021 , retraitées en 2022 car la pierre était argileuse.

## 2. Perspectives 2022

L'incendie de juillet 2018 a contraint à l'arrêt de l'usine jusqu'en mai 2019.

Le groupe a fait de gros investissements pour maintenir l'activité du site.

En 2020, l'entreprise connaît une activité partielle avec le Covid. En 2021, la production de 83 322 tonnes de chaux vives est moyenne.

Le four n°2 démarre en 2022, le four n° 1 est arrêté.

La production de 90 000 tonnes escomptée ne sera pas atteinte.

L'entreprise est impactée par la hausse du coût des énergies et la baisse des marchés. La facture sera multipliée par 5 à 7 pour la gaz et par 3 pour le pet coke. Un souci dans la qualité du produit avec la présence de soufre a conduit les clients vers d'autres productions du groupe.

Des tests sont réalisés pour voir le meilleur ratio gaz/petcoke. Une bascule sur 100 % de petcoke est possible pour alimenter le four.

Ces hausses ont été partiellemnt répercutées sur les prix de vente.

Le groupe continue ses investissements sur le site de Saint- Gaultier pour faire progresser l'usine. :

- démolition de la salle électrique endommagée par l'incendie : 3 millions d'euros. La localisation rend cette opération compliquée.
- filtre pour le four n°2 : 450000€
- four : 1 million d'euros

Le projet de fabrication de lait de chaux offre de nouveaux débouchés pour le traitement des boues des stations d'épuration.

Le projet d'alimentation du four avec de la biomasse pour remplacer le gaz et le petcoke. L'entreprise est lauréate d'un appel à projet France Relance et obtenu 40 % de subvention sur le montant estimatif du coût de l'opération ; le budget sera dépassé de 20 % au vu du contexte actuel.

Il n'y a pas de baisse d'effectif malgré la baisse d'activité et il est envisagé le recrutement d'un personnel supplémentaire.

Il est moins difficile de recruter malgré des postes polyvalents pour une usine qui fonctionne 7 jours sur 7, H24.

L'équipe est jeune , soudée , motivée.

### 3. Bilans environnementaux

Le résultat des mesures sont présentés dans le diaporama.

<b>les eaux d'exhaure</b>	L'entreprise locale COMIREM a été choisie pour réaliser les mesures.	Mesures conformes aux valeurs prescrites par l'arrêté préfectoral
<b>les eaux souterraines</b>	Comirem assure les mesures avec 2 piézomètres. La recharge des nappes phréatiques a été difficile.	Mesures conformes pas de trace de d'hydrocarbure.
<b>les poussières</b>	Changement de prestataire, société Kali'air	Aucun dépassement des seuils fixés
<b>le bruit</b>	Le bruit est mesuré en six points dont deux situés dans des zones d'émergence réglementée. ( ZER)	Résultats conformes sauf un dépassement en ZER. l'entreprise va travailler pour confirmer ce dépassement et en rechercher la cause.
<b>Les vibrations</b>	14 tirs de mine	Les sismographes ont enregistré des valeurs conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral.

M. Le Meur indique que les mesures de bruit ponctuelles ne représentent pas les désagréments vécus sur l'année par les riverains. Il cherche à vendre sa maison et cette nuisance est rédhibitoire pour les potentiels acquéreurs.

M. Dubois rappelle que les mesures de bruit sont faites pendant l'activité de l'exploitant avec la prise en compte des vents dominants.

M. Le Meur pense qu'avec les progrès informatiques les mesures permanentes sont possibles.

M. Dubois rappelle que la réglementation a amené les exploitants à changer leur matériel anciens pour baisser ces nuisances.

M. le Meur convient que les mesures montrent une diminution du bruit avec le temps.

M. Baulimon rappelle qu'il est important d'être dans une démarche d'amélioration.

Il demande à M. le Meur de le prévenir pour tout bruit suspect pour en rechercher la cause. Il lui propose une visite sur site. Il conviendrait de noter l'heure du bruit dérangeant pour que l'exploitant en découvre l'origine.

Il indique que la prise en compte de l'entourage est aussi un critère dans la Certification Iso 14001.

Les bruits ne sont pas perçus de la même façon à l'intérieur de la carrière et de l'usine et à l'extérieur. Même si les limites réglementaires sont respectées, les ressentis sont différents.

M. Darnault suit l'évolution de la carrière depuis des années et il précise que beaucoup d'améliorations ont été apportées.

M. le Meur rappelle qu'il y a 20 ans lors du renouvellement de l'autorisation d'exploiter pour 90 ans, son association a œuvré pour que des améliorations soient obligatoires dès le départ.

M. Darnault précise qu'auparavant, l'ensemble du bourg de Saint Gaultier se plaignait des nuisances. Aujourd'hui les nuisances sonores sont bien moindres. Il rappelle que l'entreprise a une empreinte économique avec 23 ETP et les emplois induits. Il est parfois difficile d'allier économie et confort mais il note que les relations entreprises /riverains se sont beaucoup améliorées.

M. Baulimon ajoute qu'avant le bruit était conséquent. Aujourd'hui, les sources les plus fragrant ont été corrigées, il est plus difficile de trouver les causes. Il souligne que le bruit est aussi une nuisance pour les salariés.

L'entreprise rappelle avoir initié une procédure de certification ISO 14001 . Elle est certifiée depuis decembre 2021 et un audit sera réalisé fin 2023.

M. Herissé a deux questions sur ce bilan :

- l'analyse physico-chimiques des eaux souterraines du 17 juin montre un pic de conductivité. Ceci indique que l'eau est plus chargée en particules (minérales, métalliques, organiques) Il demande si l'exploitant a une explication.

M. Sandri Mouze indique qu'il n'y a pas eu de recherches particulières ni de demande auprès de Comirem mais des informations seront intéressantes pour rechercher une éventuelle contamination (non toxique).

- Il a été évoqué lors de précédentes réunions une possibilité de captation de l'eau du ruisseau des Chézeaux par la carrière. Des échanges entre l'UT DREAL et l'OFB ont eu lieu suite à la baisse subite du volume d'eau en amont du cours d'eau.

Il émet l'hypothèse qu'une captation a eu lieu ou démarre peut-être et demande s'il est possible de vérifier le volume des eaux d'exhaure.

M. Baulimon indique qu'en 2022 le niveau d'eau dans les piézomètres étaient bas . La DREAL a été prévenue suite à la demande de l'OFB.

M Dubois indique qu'il n'y a pas eu de pompage excessif des eaux d'exhaure et donc que cela ne venait probablement pas d'un captage de la rivière pour cette période.

M. Sandri Mouze indique qu'un traçage géologique a eu lieu en 2004 jusqu'à la source des Béloues. Il est possible de reprogrammer un traçage pour valider le schéma de circulation d'eau géologique ou son évolution. L'entreprise Comirem sera sollicitée.

#### **4) inspection DREAL**

M. Dubois indique que la prochaine CSS sera convoquée en fin de premier semestre prochain pour revenir à un fonctionnement plus approprié.

Il indique que la visite d'inspection du 13 octobre 2021 a relevé 3 non-conformités:

- l'ancien bassin de collecte des eaux de ruissellement n'a pas été remblayé jusqu'à la cote 83 m NGF (retard à cause des fortes pluies de l'été 2021).

- le débit des eaux rejetées n'est pas mesuré en continu (mais c'est imminent car les travaux d'installation du canal de mesure de débit et de mise en place du dispositif de prélèvement sont terminés).

- la bouée présente à proximité du bassin de décantation est en mauvais état et aucune bouée n'est en place à proximité des bassins de collecte des eaux de ruissellement.

L'exploitant a répondu par mail en date du 14 janvier 2022 à ces 3 non-conformités, qui ont été levées.

Une visite d'inspection est programmée le 14 décembre 2022 sur le site de Saint-Gaultier.  
Les thèmes de la visite ne sont pas encore retenus à ce jour.

A titre d'information, il indique que la société LHOIST FRANCE OUEST a déposé le 22 juillet 2022 un dossier d'autorisation environnementale pour un projet de Biomasse sur la commune de Saint-Gaultier. Cette demande concerne l'installation classée suivante : **l'usine de production de chaux**. Dans le cadre de ce projet de co-incinération de biomasse, la production de chaux se fera à partir de différents combustibles sur le site de Saint-Gaultier.

Four n°1 :

- Bois énergie : plaquettes forestières et paysagères ligneuses (dit « Bois A »)
- Bois en fin de vie classé en déchet non dangereux (dit « Bois B »)
- Gaz naturel

Four n°2 (pas de changement) :

- Gaz naturel
- Coke de pétrole

Le projet pourrait permettre ainsi d'éviter l'émission de 19 300 tonnes de CO<sub>2</sub>/an, soit une réduction de 18 %. Ce dossier est en cours d'instruction par l'inspection des installations classées.

M. le Meur demande si les fournisseurs de biomasse sont déjà identifiés.

M. Baulimon indique que les fournisseurs de la région se sont engagés à fournir Lhoist, c'était une des conditions de l'obtention de la subvention.

La condition est qu'il ne doit pas y avoir de concurrence avec les consommateurs actuels de bois régional.

Mme la sous-préfète demande sous quelle échéance le projet sera concrétisé.

M. Baulimon indique que tout dépend des services instructeurs des demandes d'autorisation environnementale, le four à biomasse sera certainement opérationnel début 2024. Le permis de construire est déposé.

Il est prévu d'utiliser 25 000 tonnes de plaquettes forestières, 25 000 tonnes de bois B pour alimenter le four. Le gaz ou le fioul permettront l'allumage et la montée en température.

M. Dubois précise, qu'un arrêté complet va être repris pour acter le changement de combustible et qui englobera tous les arrêtés complémentaires.


M. Herissé demande si la certification ISO 14001 a changé la gouvernance sur le site en terme de politique environnementale.

M. Sandri Mouze précise qu'un pôle environnemental existe au sein du groupe. Il s'agit d'intégrer l'usine dans une démarche vertueuse pour évaluer des pratiques et trouver des méthodes de travail. Les décisions sont toujours prises par le directeur du site.

Pour renforcer ces démarches, M. Baulimon rappelle que 6 ruches ont été installées, et les salariés ont récolté le premier miel.

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été discutés, Mme la sous-préfète conclut la séance en remerciant les participants pour la qualité des présentations et des échanges à 11h20.

La sous-préfète du Blanc



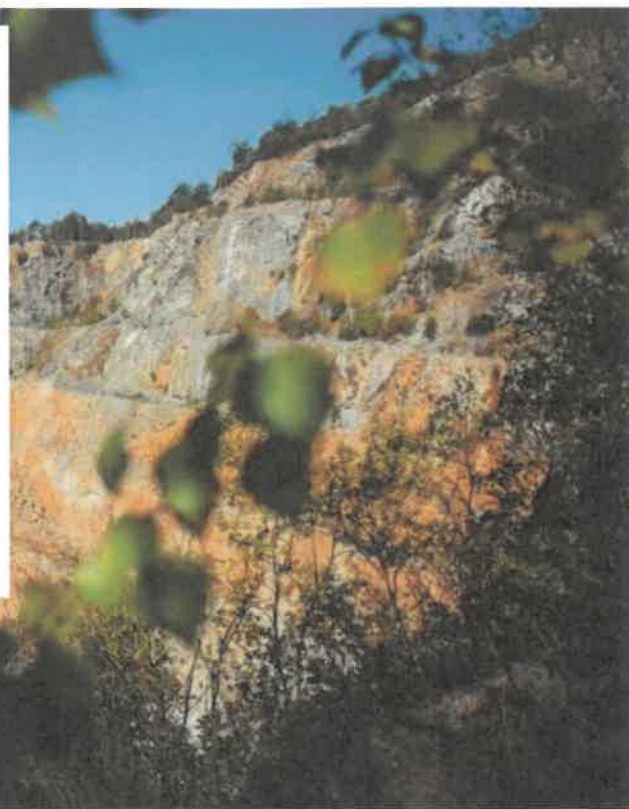
Emmanuelle DRIEU-LEMOINE



## COMITÉ DE SUIVI DU 8 NOVEMBRE 2022

### BILAN DE FONCTIONNEMENT BILAN ENVIRONNEMENTAL

Site de Saint Gaultier



## SITE DE SAINT GAULTIER – BILAN 2021

### 1. Bilan d'exploitation

1. Présentation de l'entreprise
2. Localisation des activités
3. Détail de l'exploitation 2021
4. Usine de fabrication de chaux- Production 2021
5. Perspectives 2022

### 2. Bilan environnemental

1. Eaux d'exhaure
2. Eaux souterraines
3. Poussières
4. Bruit
5. Tirs de mines
6. Certification ISO 14001

### 3. Evolution du site : Projet Biomasse

### 4. Conclusion

# 1. SITE DE SAINT GAULTIER EXPLOITATION 2021



## PRESENTATION DU GROUPE LHOIST

### CHIFFRE D'AFFAIRES...

**2,4**  
Mrd€

### COLLABORATEURS

**6700** Collaborateurs dans le monde

Chez Lhoist, le capital humain est d'importance. Les efforts permanents de nos collaborateurs pour innover et saisir de nouvelles opportunités sont à l'origine de notre réussite et de notre croissance au niveau mondial.

### VENTES

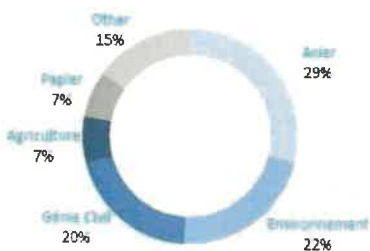
Dans plus de  
**80** pays

SÉCURITÉ  
**-11%** DE LTI\* ENTRE 2018 ET 2019

Chez Lhoist, santé et sécurité sont au cœur de nos valeurs. Nos gisements et nos installations sont une grande force, mais ce sont nos collaborateurs qui forment notre ressource la plus importante.

\*Lost Time Injuries : Accidents avec Arrêt.

### ... PAR MARCHÉ



### DIVERSITÉ

**>50** NATIONALITÉS

Diversité et intégration sont des éléments fondamentaux pour respecter nos valeurs, atteindre nos objectifs et créer un groupe plus robuste.





## LA LOCALISATION DE NOS SITES

... EN FRANCE



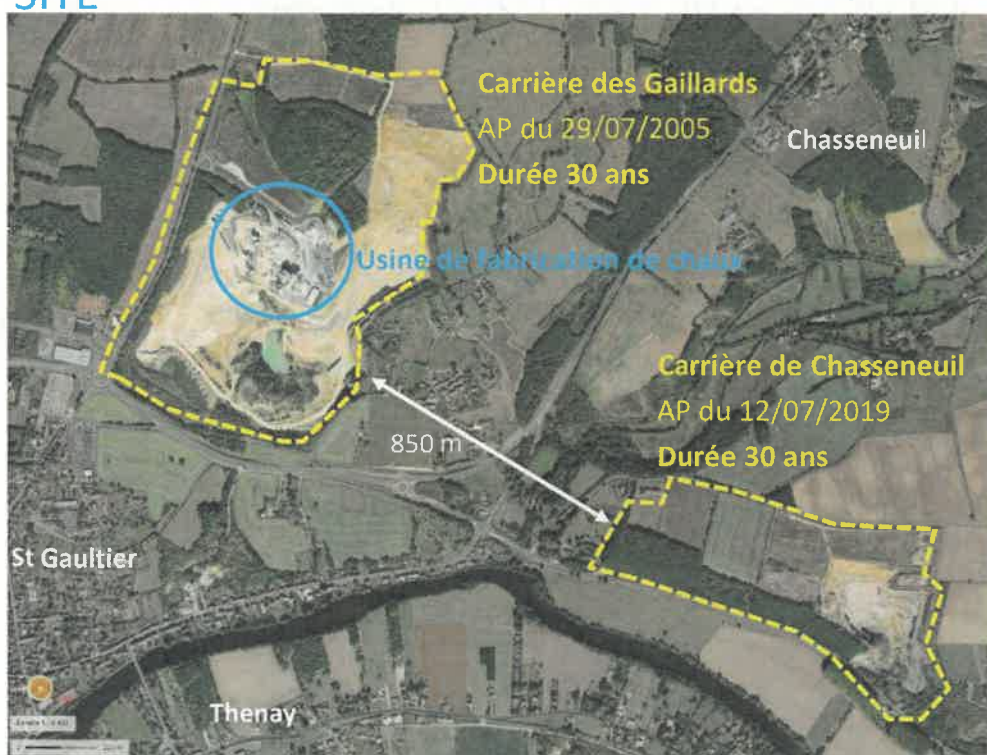
### 1.1 PRÉSENTATION DU SITE

- 2 carrières
- 2 Fours PFRK de 300t
- 23 salariés

#### MARCHÉS

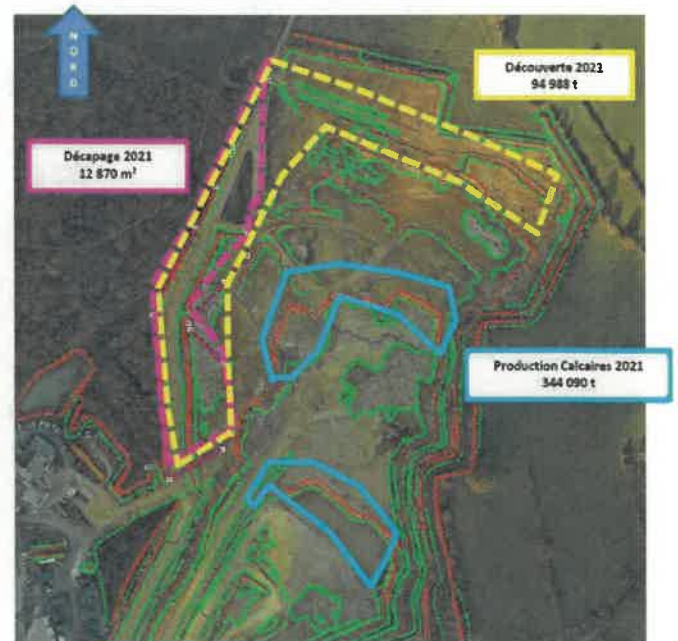


#### CERTIFICATIONS



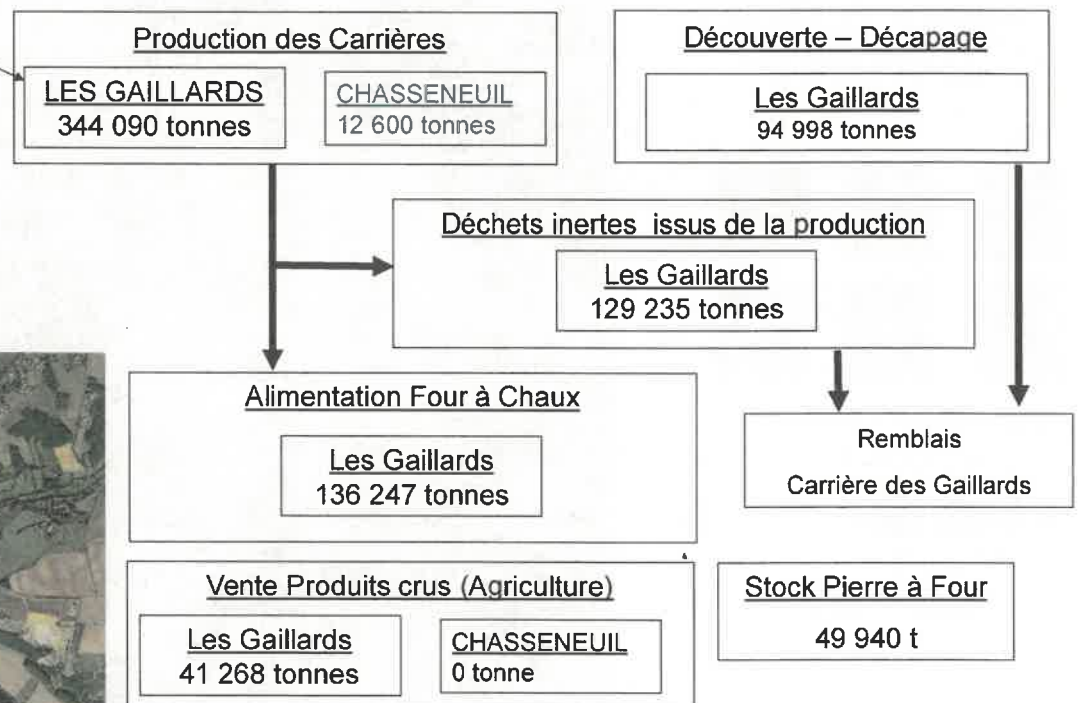
## 1.2 LOCALISATION DES ACTIVITÉS

- 344 090 t Abattage
- 94 998 t de stériles de découverte
- 129 235 t Remblais

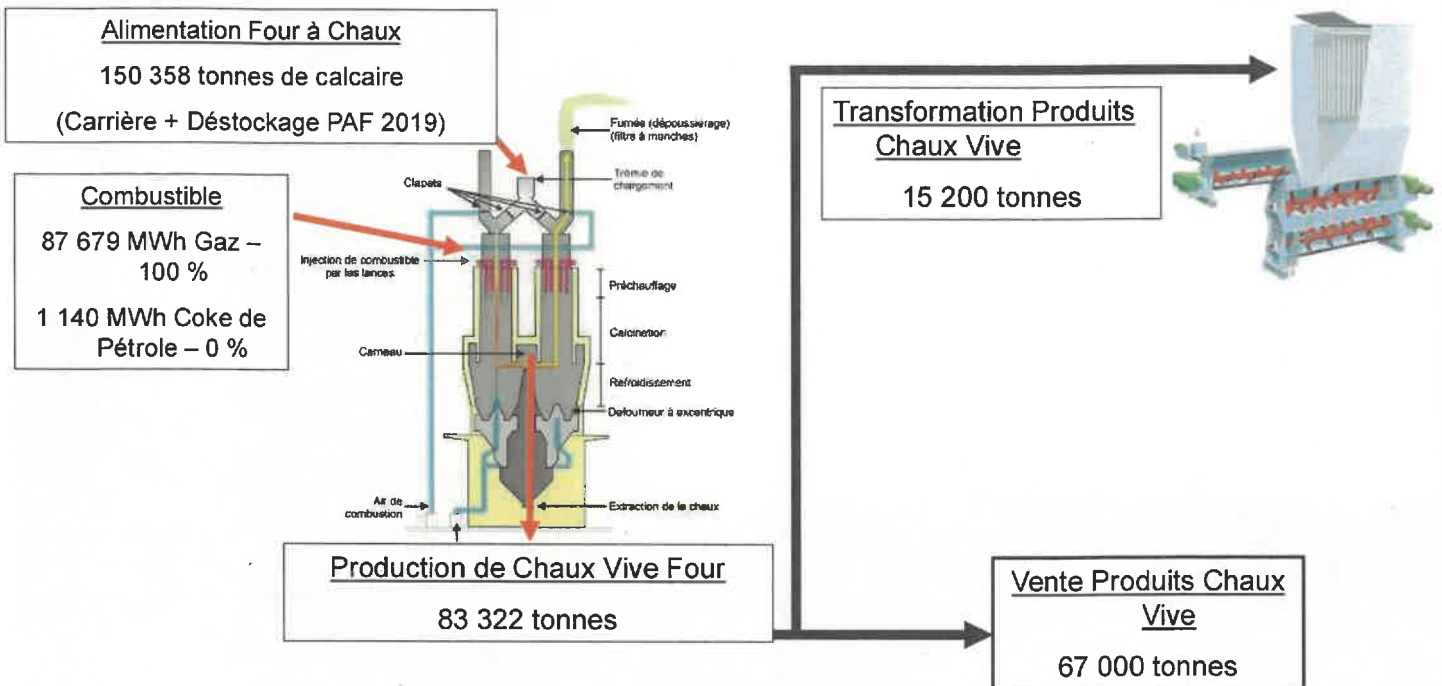


## 1.3 DÉTAILS DE L'EXPLOITATION 2021

53% de la capacité autorisée



## 1.4 USINE DE FABRICATION DE CHAUX – PRODUCTION 2021



## 1.5 PERSPECTIVES 2022

### Production Four :

Prévisions : <80 000 t vs budget 2022 de 90 000 t

Difficultés : Niveau de production relativement bas // coût énergie importants // baisse d'activité de certains clients

### Investissements et travaux importants :

- Démolition anciennes salles électriques
- Fabrication de lait de chaux
- Lancement du projet Biomasse

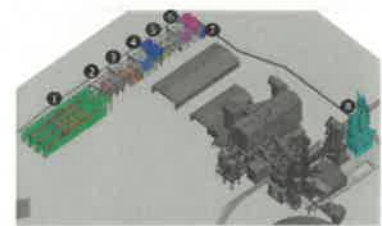
### Recrutement :

- 4 recrutements effectués en 2022
- 1 prévu pour 2023



### Lauréat sur les appels à projet de décarbonation de l'industrie en 2021

- > Le projet biomasse va éviter les émissions de 19 300 tonnes de CO<sub>2</sub> d'origine fossile par an en substituant le gaz et le coke de pétrole par de la Biomasse



- 1. Accueil et Bill
- 2. Préchauffage
- 3. Trémie déchargement
- 4. Calcination
- 5. Refroidissement
- 6. Défourneur
- 7. Tamisage et dosage
- 8. Stockage
- 9. Démoulage
- 10. Broyeur final

## 2. BILAN ENVIRONNEMENTAL

### 2.1 BILAN ENVIRONNEMENTAL : EAUX D'EXHAURE

Les prélèvements et analyses DCO, DBO5, MES, température et pH ont été réalisés par la société Comirem

Paramètres	VLE	Résultats			
		25-mars	18-juin	28-sept	22-déc
Température	< 30°C	20,4	20,4	20,4	19,8
pH	5,5 < pH < 8,5	8,1	8	8,2	7,8
MES	35mg/l	3,1	3,9	<2	<2
DBO5	30 mg/l	<1	<1	1	1
DCO	125 mg/l	<5	<5	6	5
Couleur	100 mg(Py)/j	<2	<2	2,6	2
Hydrocarbure	10 mg/l	<50ug/l	<50ug/l	<50ug/l	<50ug/l

#### Conclusion :

L'ensemble des paramètres est conforme aux prescriptions de notre arrêté préfectoral

Le suivi des eaux souterraines est assuré par la société Comirem



Le site est équipé de 2 piézomètres :

- PZ1 : En aval au sud-est du site
- PZ2 : En amont au nord-ouest du site

Un troisième point, nommé AEP ST-G est contrôlé en aval hydrogéologique au sud-est du site. Il correspond à un captage AEP géré par la ville de Saint Gaultier

Deux analyses des eaux souterraines ont été réalisées en 2021 : Juin et Décembre

Paramètre		17 Juin 2021			22 Décembre 2021		
		Amont	Central	Aval	Amont	Central	Aval
		PZ2	PZ1	AEP St Gaultier	PZ2	PZ1	AEP St Gaultier
pH		7	6,76	7,37	7,36	7,1	7,69
Température	°C	14,1	15,6	17,4	12,8	13,7	7,4
MES	mg/l	<2	110	12	<2	53	3,6
DCO	mg/l	<5	<5	12	<5	<5	16
Conductivité à 25°C	µS/cm	727	1179	460	533	719	369
Oxygène dissous	mg/l	3,94	7,98	7,14	2,77	7,45	10,95
Hydrocarbures totaux	µg/l	<50	<50	53	<50	<50	<50
Azote global	mg/l	<1	<0,1	<1	<1	<0,1	1,1
Phosphore total	mg/l	0,11	0,08	0,09	0,09	0,08	0,09

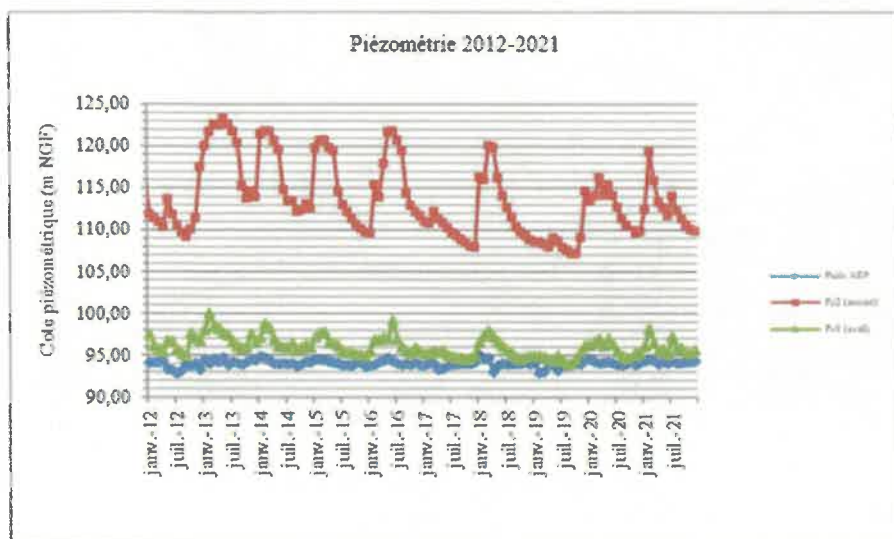
Les paramètres mesurés in-situ sont comparables aux paramètres mesurés les années précédentes

Il n'a pas été détecté d'hydrocarbures sur l'ensemble des ouvrages

La concentration élevée en MES sur Pz1 est probablement due au prélèvement. Le niveau piézométrique étant bas, la pompe a dû être descendue un peu plus profondément par rapport aux années précédentes.

## 2.2 BILAN ENVIRONNEMENTAL : EAUX SOUTERRAINES

› Suivi piézométrique mensuel a été réalisé en 2021, conformément aux prescription de l'arrêté préfectoral :



➤ La recharge au cours de l'hiver 2019-2020 est plus faible que lors des hivers précédents

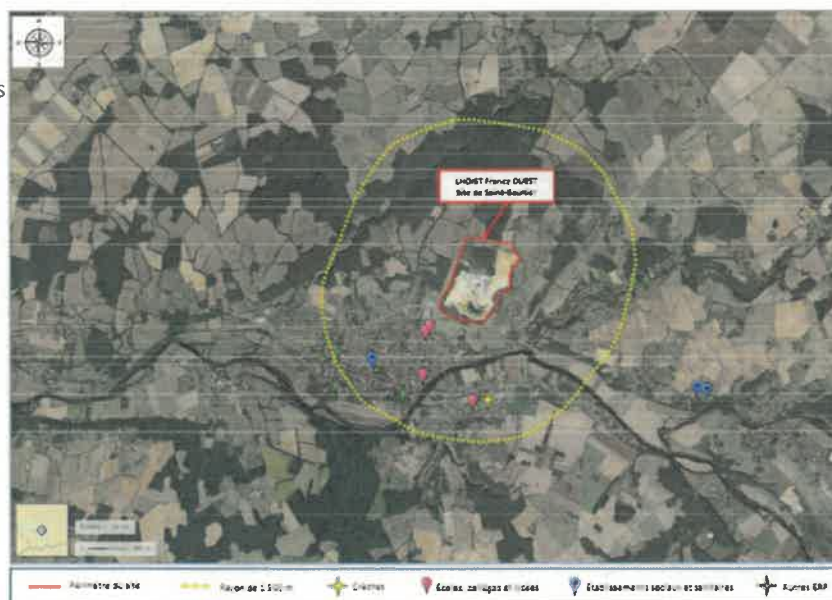
## 2.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL : POUSSIÈRES

› Les mesures de retombées de poussière sont réalisées par la société Kali'air suivant le plan de surveillance des émissions de poussières fixé par l'arrêté ministériel du 30 septembre 2016

› Aucun point sensible n'a été identifié sous les vents dominants dans le périmètre des 1500m

› 4 points sensibles ont été identifiés dans le périmètre des 1500m mais en dehors des vents dominants :

- › Le collège / lycée Rollinat
- › L'école primaire Saint-Jean
- › Le groupe scolaire public et privé
- › La maison de retraite « Le château des côtes »



## 2.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL : POUSSIÈRES

› Emplacements des jauges Owen :



Figure 12 : Carte satellite des points de prélèvement et résultats associés

## 2.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL : POUSSIÈRES

› 2 campagnes réalisées sur 2021 :

- › Du 10/05/21 au 09/06/21
- › Du 20/10/21 au 23/11/21

	Dénomination du point de prélèvement	Typologie du point selon arrêté	Retombées totales (mg/m <sup>2</sup> /j)		Moyenne retombées par année (mg/m <sup>2</sup> /j)	Minimum (mg/m <sup>2</sup> /j)	Maximum (mg/m <sup>2</sup> /j)
			Campagne 1	Campagne 2			
Point 1	Limite SSO	{c}	74,3	65,8	70,0	65,8	74,3
Point 2	Limite SE	{c}	63,5	49,9	56,7	49,9	63,5
Point 3	Limite E	{b}	55,7	45,3	50,5	45,3	55,7
Point 4	Témoïn	{a}	99,5	297	198	99,5	297
Moyenne retombées par campagne (mg/m <sup>2</sup> /j)			73,3	115			



Figure 7 : Géographie des sites de travaux démodés

› Les points les plus susceptibles d'être impactés par les retombées de poussière du site sont :

- › Limite E
- › Limite SE

## 2.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL : POUSSIÈRES

› Rejets atmosphériques du four n°1 → Combustible GAZ

Composé	VLE	Analyse du 21/10/2021
Oxygène (O <sub>2</sub> )	/ (%)	13,1
Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )	/ (%)	13,71
Oxyde d'azote (Nox)	200 mg/m <sup>3</sup>	35,4
Monoxyde de carbone (CO)	100 mg/m <sup>3</sup>	0
Poussières	10 mg/m <sup>3</sup>	2,1
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	50 mg/m <sup>3</sup>	0

## 2.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL : POUSSIÈRES

› Rejets de poussières des autres installations

Composé	VLE	Analyses des 20 et 21/10/2021
Filtre Hydrateur FM503	10 mg/m <sup>3</sup>	6,34
Filtre criblage primaire FM203		0,13
Filtre criblage FM 207		0,84
Filtre défournement FM205		8,12
Filtre criblage FM202		0
Filtre broyeur FM 204		0,19



## 2.4 BILAN ENVIRONNEMENTAL : BRUIT

› Emplacement des points de mesures :



## 2.4 BILAN ENVIRONNEMENTAL : BRUIT

› Campagne 2020 réalisée par Sixense les 21 et 22 décembre 2021

- › 22h00 – 02h00 pour la période nocturne
- › 9h00 – 13h00 pour la période diurne

Niveaux sonores mesurés en Zone à Emergence réglementée

Référence	Période	Indicateur retenu	Niveau sonore en dB(A)				Dépassement
			Ambiant	Résiduel	Émergence	Émergence admissible	
PF3B	Jour	$L_{eq}$	34,5	34,5	0,0	N.A.	Aucun
	Nuit	$L_{Aeq}$	34,0	29,5	4,5	N.A.	Aucun
PF9C	Jour	$L_{Aeq}$	43,0	39,0	3,5	6,0	Aucun
	Nuit	$L_{Aeq}$	40,0	34,5	5,5	4,0	+ 1,5

Commentaires :

- ▶ Aucun dépassement du critère d'émergence n'a été détecté aux points de contrôle sur la période diurne.
- ▶ Au PF3B les valeurs du bruit ambiant sont inférieures à 35 dB(A) et le critère d'émergence ne s'applique pas.
- ▶ Au point PF9, un léger dépassement de 1,5 dB(A) est détecté sur la période nocturne.
- ▶ Aucune tonalité marquée n'est constatée aux points de contrôle.

## 2.4 BILAN ENVIRONNEMENTAL : BRUIT

› Campagne 2020 réalisée par l'APAVE les 15 et 16 février 2021

- › 22h00 – 02h00 pour la période nocturne
- › 9h00 – 13h00 pour la période diurne

Niveaux sonores mesurés en limite de propriété

Ref.	Période	Indicateur retenu	Niveau sonore en dB(A)		
			Ambiant	Limite autorisée	Dépassement
PF1	Jour	L <sub>Aeq</sub>	36,5	60,0	Aucun
	Int.	L <sub>Aeq</sub>	35,0	55,0	Aucun
	Nuit	L <sub>Aeq</sub>	33,0	45,0	Aucun
PF2	Jour	L <sub>Aeq</sub>	56,5	65,0	Aucun
	Int.	L <sub>Aeq</sub>	53,0	60,0	Aucun
	Nuit	L <sub>Aeq</sub>	54,5	55,0	Aucun
PF3	Jour	L <sub>Aeq</sub>	39,5	65,0	Aucun
	Int.	L <sub>Aeq</sub>	36,5	60,0	Aucun
	Nuit	L <sub>Aeq</sub>	35,0	55,0	Aucun
PF4	Jour	L <sub>Aeq</sub>	50,0	65,0	Aucun
	Int.	L <sub>Aeq</sub>	45,0	60,0	Aucun
	Nuit	L <sub>Aeq</sub>	46,5	55,0	Aucun

### Commentaires :

- ▶ Pour l'ensemble des points de mesure, sur les périodes diurne, intermédiaire et nocturne, les valeurs mesurées sont conformes à l'objectif réglementaire.

## 2.5 BILAN ENVIRONNEMENTAL : VIBRATION

› Les mesures de vibration sont réalisées à chaque tir de mine

› Nombre de tir en 2021 : 21 tirs

› Tous les tirs ont été enregistrés par les Sismographes

Conclusion : Tous les tirs sont conformes aux prescriptions de notre arrêté préfectoral



## DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE : ISO 14001

- › Démarche de certification ISO 14001 par étape débuté en 2018
- › Certification France obtenue en décembre 2021



N° 2012/53180.8

**Certificat**  
Certificate

25

Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

**LHOIST FRANCE**

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE CHAUX CALCIQUE, CHAUX MAGNÉSIENNE,  
CARBONATE DE CALCAIRE, GRANULATS, DOLOMITES, LAIT DE CHAUX  
ET MÉLANGES AGRICOLES.

MANUFACTURE AND MARKETING OF CALCIUM LIME, MAGNESIUM LIME,  
CALCIUM CARBONATE, AGGREGATES, DOLOMITE, MILK OF LIME  
AND AGRICULTURAL MIXTURES.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

**ISO 14001 : 2015**

et est déployé sur les sites suivants :  
and is developed on the following locations:

Siège opérationnel: 15 RUE HENRI DAGALLIER FR-38100 GRENOBLE

Siège Sociale: Tour WINTHERTUR 102 TERRASSE BOELDIEU FR-92086 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Liste des sites certifiés en annexe(s) / List of certified locations on appendix(es)

2021-12-27

2021-12-27

2024-12-26

  
Julien MZIN  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification



Rechercher ce QR  
Code sur le site  
afnor.fr/certificat

## 3. CONCLUSION

 Lhoist | 26

- › Exploitation :
  - › Année 2021 perturbée par un fonctionnement de four difficile due à l'usure du réfractaire
  - › Production 2022 entamée par l'envolée des cout des énergies
  - › Ajustement de l'exploitation en fonction des besoins du marché
  - › Groupe solide qui continue d'investir sur l'usine de Saint Gaultier
- › Environnement :
  - › Impact environnemental limité
  - › Démarche d'engagement vers ISO 14001
- › Productivité Saint Gaultier:
  - › Malgré un contexte difficile, la société continue d'investir sur l'usine de Saint Gaultier pour conserver une bonne compétitivité.



AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION

